GRÂCE À LA RÉGION GRAND EST...

« ... j'ai pu décrocher un stage très formateur dans une agence de voyage, qui se concrétise par une embauche ! »

Gaëtan
Conseiller en voyages
LK Tours
Thann & Guebwiller (Haut-Rhin)

© Région Grand Est - Février 2024 - Photo : Christian CREUTZ

La Région a financé plus de 2400 Parcours d'Acquisition de Compétences en Entreprise (PACE) et favorise ainsi l'insertion professionnelle des jeunes et des demandeurs d'emploi.

Pour tout savoir sur ce dispositif, scannez-moi !

#DEFI Emploi d'Avenir

La Région Grand Est
ALSACE
CHAMPAGNE-ARDENNE
LORRAINE

Le **Parcours d'Acquisition de Compétences en Entreprise** (PACE) est un stage en immersion, qui permet de **découvrir un métier**, d'**apprendre des gestes professionnels** et d'**acquérir des compétences techniques.**

Pour qui ?

- **Les jeunes de 18 à 29 ans,** en insertion professionnelle ou en décrochage scolaire
- **Les demandeurs d'emploi majeurs**, actifs dans leur recherche d'emploi
- **Les bénéficiaires du RSA**

La durée du stage est **de 4 à 6 mois**. Vous serez **accompagné par un organisme de formation proche de chez vous** pendant toute la durée du parcours.

Où faire votre stage PACE ?

- **Dans une entreprise** située en Grand Est, quel que soit le secteur d'activité (une priorité est néanmoins accordée aux secteurs de l'industrie, du BTP, de l'agriculture, de l'aide à la personne et de la santé).
- **Dans une association ou une structure publique** proposant des postes d'aide-soignant, d'aide à domicile, d'assistant social, de moniteur-éducateur, d'éducateur spécialisé, d'éducateur de jeunes enfants et d'auxiliaire de puériculture.

Quelle rémunération ?

Une rémunération mensuelle, financée par la Région Grand Est, vous est attribuée.

Vous pouvez également bénéficier des **aides régionales au transport et à l'hébergement**.

grandest.fr

Quel accompagnement ?

Un référent PACE vous accompagne tout au long du parcours :

- **avant votre entrée en entreprise** : pour construire votre parcours de formation, en fonction de vos compétences et du poste qui vous sera proposé.
- **pendant toute la durée de votre stage :** rendez-vous hebdomadaire.
- **à la fin de votre contrat PACE** : pour vous aider à constituer votre portefeuille des compétences acquises et vous proposer des alternatives si vous n'êtes pas embauché par l'entreprise.

Comment s'inscrire ?

1. **Rendez-vous sur grandest.fr**
   Choisissez votre département sur la carte !
2. Complétez le **formulaire d'inscription**
3. Un référent PACE **vous contacte**

Bon à savoir

Si vous êtes en situation de handicap, vous pouvez vous faire accompagner par un conseiller **CAP Emploi**

La Région Grand Est
ALSACE
CHAMPAGNE-ARDENNE
LORRAINE

Siège du Conseil régional
1 place Adrien Zeller
BP 91006
67070 Strasbourg Cedex
+33 (0)3 88 15 68 67

Hôtel de Région
5 rue de Jéricho
CS70441
51037 Châlons-en-Champagne Cedex

Hôtel de Région
place Gabriel Hocquard
CS 81004
57036 Metz Cedex 01